

**Question de Karine LAFINESTRE
A Monsieur le Président de la république**

Les services publics



Monsieur le Président, Messieurs les parlementaires, Monsieur le président du Conseil général, mes chers collègues,

Maire d'une commune de 750 habitants, je tiens tout d'abord à réaffirmer la modernité de la ruralité. Comme en atteste le nombre de citadins qui font le choix de s'installer à la campagne, je reste convaincue que la ruralité offre bien des atouts, qui ne demandent qu'à être valorisés. Nos communes rurales font preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'innovation, déclinant localement de nouvelles formes de solidarité pour répondre aux défis du moment.

Or, Monsieur le président, **il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de ruralité, sans services publics de proximité, modernes et performants.**

Les services publics ne sont pas seulement des prestataires de biens et de services essentiels, ils sont producteurs de lien social, de citoyenneté et de cohésion territoriale, constituant en cela un pilier de notre pacte républicain. **Les défenseurs des services publics** ne sont pas, comme on essaie souvent de les caricaturer, coupés des réalités politiques, économiques et financières, mais bien souvent des élus locaux qui se battent au quotidien pour défendre leurs territoires.

La diminution régulière des moyens matériels, humains et financiers alloués aux services publics, qui se traduit dans les territoires ruraux par la suppression ou la dégradation de la qualité du service rendu aux usagers, alimente un sentiment d'abandon de l'Etat, qui domine actuellement.

Réforme de la carte judiciaire qui s'est traduite par exemple en Lot-et-Garonne par la suppression de nombreuses juridictions ;

Fermeture de brigades de gendarmerie qui s'accompagnent d'une diminution de près de 10% du nombre de gendarmes en Lot-et-Garonne ;

Inquiétude quant à l'avenir de notre système de santé et notamment de notre médecine de proximité ;

Recul constant et masqué du service postal ;

Suppression de postes dans l'enseignement, 14 postes dans le primaire, et 19 équivalents dans le secondaire, décisions nationalement critiquées par toutes les associations d'élus.

Enfin, récemment, projet de suppression de la sous-préfecture de Nérac qui ne peut être ressentie que comme une étape supplémentaire du retrait des services publics dans le monde rural.

Les collectivités locales essaient, Monsieur le Président, avec leurs moyens, de pourvoir à ces retraits, en mettant en place des dispositifs innovants, je pense par exemple au travail mené par le Conseil général et l'ordre des médecins pour lutter contre la désertification médicale.

Mais elles ne peuvent néanmoins assurer seules un avenir à notre ruralité : nous avons besoin d'une politique d'aménagement du territoire, solidaire et équilibrée, mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics, et au premier rang l'Etat :

Monsieur le Président, que peuvent attendre de votre part les élus, notamment ruraux, en termes de moyens destinés au maintien et au fonctionnement des services publics ?

Je vous remercie.

-oOo-